

Thibault THOMAS 34

De: Eric THOMAS <eric.thomas78000@gmail.com>
Envoyé: lundi 11 décembre 2023 08:57
À: Thibault THOMAS
Objet: Fwd: Collectif des familles des résidents de Saint-Joseph

Eric THOMAS.

----- Forwarded message -----

De : Anne-Valérie Cadoret <a.cadoret@live.fr>
Date: dim. 10 déc. 2023 à 18:44
Subject: Collectif des familles des résidents de Saint-Joseph
To: <colette.chaduteau@gmail.com>

Bonjour

Vous avez été nombreux à réagir à notre mail du 29 novembre.
Depuis, deux réunions en présence de Bénédicte Roquette, directrice régionale d'Orpea, ont eu lieu :

1) Réunion du 1er décembre au nom du collectif des familles
Outre Mme Roquette, étaient présentes Mme Ayoub, directrice de l'Ehpad Saint-Jacques, à Paris, exerçant la fonction de directrice de Saint-Joseph deux journées par semaine, Colette Chaduteau, Magali Cocaul, Valérie Zimmermann et Brigitte Sotura pour le collectif des familles de Saint-Joseph.
Mme Roquette nous a longuement écoutées.
Nous avons repris l'essentiel du contenu de la lettre diffusée aux autorités compétentes (Direction générale d'ORPEA, ARS, Département).
Nous avons pu témoigner de l'évolution positive de Saint-Joseph depuis l'arrivée de Madame Hachem, il y a cinq ans : stabilisation des équipes, amélioration des prestations, souci du bien-être des résidents. Nous avons évoqué les dégradations remarquées durant son congé maternité...
Comme attendu, Mme Roquette n'a rien dit sur les faits reprochés à Madame Hachem, utilisant l'expression de "prolongation d'absence" à son égard.

2) Conseil de la Vie sociale du 8 décembre
Étaient présents :
Madame Roquette
Madame Ayoub (directrice de coordination)
Dr Diffalah (médecin coordonnateur)
Mr Beazor (infirmier cadre)
Mme Hamon (représentante des résidents)
Mme Effoli (représentante du personnel)
Mme Chaduteau et Mme Sotura (représentantes des familles et des représentants légaux des résidents)

Madame Roquette a fait savoir que l'entretien avec Madame Hachem préalable à un licenciement a eu lieu le 5 décembre, tout en précisant que "rien n'est encore décidé".

La législation prévoit que le licenciement peut être annoncé au plus tôt 48h après l'entretien et au plus tard un mois après, mais Mme Roquette souhaite que la décision soit prise bien avant le 5 janvier...

Nous avons rappelé que beaucoup de familles continuent de témoigner des qualités de Madame Hachem et avons demandé que la lettre que nous avons envoyée à la direction d'Orpea soit jointe au compte-rendu de ce CVS. Ce qui a été validé.

Madame Effoli, représentante du personnel, a fait état du grand malaise que suscite la situation actuelle au sein des équipes.

Signalons qu'une lettre accompagnée d'une pétition signée par 23 employés exprimant leur soutien à Madame Hachem et relevant les dysfonctionnements actuels a été envoyée le 29 novembre à la direction régionale d'Orpea.

Le docteur Diffalah a confirmé sa démission. Il devrait partir dans trois mois, durée du préavis. À ce sujet, nous avons eu un retour de l'ARS suite à notre courrier. Il nous a été répondu que notre correspondance fait "l'objet d'un examen attentif".

Madame Roquette doit recevoir à nouveau le collectif des familles des résidents le mercredi 20 décembre. Nous vous ferons un compte-rendu de cette réunion.

Bien cordialement

Colette Chaduteau
Magali Cocaul
Valérie Zimmermann
Brigitte Sotura